

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 14 avril 2014**  
~~~~~

**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉE DE L'HÉRAULT AU SEIN DES ORGANISMES EXTÉRIEURS
MISSION LOCALE DES JEUNES (MLJ).**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 14 avril 2014 à 18h00 à la Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes.

Etaient présents ou
représentés :

M. Philippe SALASC, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. René GOMEZ, M. Gérard CABELLO, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Louis VILLARET, M. Daniel REQUIRAND, Mme Agnès CONSTANT, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jacky GALABRUN, Monsieur Max ROUSSEL, M. Philippe MACHETEL, Madame Chantal COMBACAL, Mme Anne-Marie BIZEUL, Monsieur Jean-François SOTO, Monsieur Bernard SALLES, Monsieur Patrick LAMBOLEZ, Monsieur Grégory BRO, Madame Michèle LAGACHERIE, Madame Isabelle ALIAGA, Mme Nicole MORERE, Monsieur Christophe GAUX, Madame Béatrice NEGRIER, Madame Véronique NEIL, Madame Amélie MATEO, M. Bernard GOUZIN, M. David CABLAT, Madame Viviane RUIZ, Monsieur Guy-Charles AGUILAR, Monsieur Jean-André AGOSTINI, Mme Florence QUINONERO, Madame Marie-Hélène SANCHEZ, Monsieur Jean-Luc DARMANIN, Monsieur Christian VILOING, Madame Marie-Françoise NACHEZ, Monsieur Marcel CHRISTOL, Madame Lucie TENA, Madame Béatrice WILLOQUAUX, Monsieur Stéphane SIMON, M. Jean-Claude MARC, Monsieur Olivier SERVEL, Madame Evelyne GELLY, Madame Edwige GENIEYS, Monsieur Jean-Claude CROS -Mme Martine BONNET suppléant de Monsieur Marc HENRY

Excusés :

Monsieur Alexis PESCHER

Quorum : 25	Présents : 48	Votants : 48	Pour 48 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu les statuts de la communauté de communes ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-33, L.2121-21 et L.5211-1 ;

Vu la délibération n° 08-2005 en date du 10 janvier 2005 prévoyant l'adhésion de la communauté de communes à la MLJ ;

Vu les statuts de la MLJ fixant à huit le nombre de représentants de la communauté de communes ;

Considérant qu'il appartient à l'assemblée de désigner ses représentants pour siéger au sein des organismes extérieurs,

Considérant que l'assemblée, sur proposition du Président, a accepté à l'unanimité de procéder à un vote à main levée,

**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de désigner :

1 - Monsieur Jean-Pierre BERTOLINI en qualité de titulaire et Monsieur Jean-Claude MARC en qualité de suppléant,

2 - Monsieur Claude CARCELLER en qualité de titulaire et Monsieur Maurice DEJEAN en qualité de suppléant,

3 - Madame Lucie TENA en qualité de titulaire et Madame Michèle LAGACHERIE en qualité de suppléante,

4 - Madame Amélie MATEO en qualité de titulaire et Monsieur Jacky GALABRUN en qualité de suppléant,

5 - Monsieur Gérard CABELLO en qualité de titulaire et Madame Martine BONNET en qualité de suppléante,
6 - Madame Patrick LAMBOLEZ en qualité de titulaire et Madame Chantal COMBACAL en qualité de suppléante,
7 - Madame Nicole MORERE en qualité de titulaire et Madame Edwige GENIEYS en qualité de suppléante,
8 - Madame Véronique NEIL en qualité de titulaire et Madame Béatrice WILLOQUAUX en qualité de suppléante
pour représenter la Communauté de communes Vallée de l'Hérault au sein de la Mission Locale des Jeunes.

Transmission au Représentant de l'Etat

N° 983 le 17/04/14

Publication le 17/04/2014

Notification le

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le 17/04/2014

Identifiant de l'acte : 034-243400694-20140414-lmcl67046-DE-I-I

Le Président de la communauté de communes

Signé : Louis VILLARET

Le Président de la communauté de communes

